



# POLICE MUNICIPALE

POLICE MUNICIPALE COMMUNE DE COLLONGE-BELLERIVE  
Chemin du Vieux-Vésenaz 35 • CH-1222 Vésenaz

**N° de la requête :**

T +41(0)22 752 52 52  
F +41(0)22 752 08 87  
apm@collonge-bellerive.ch  
collonge-bellerive.ch

## LOCATION DE SIGNALISATION POUR DÉMÉNAGEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COLLONGE-BELLERIVE

Nom / Prénom : ..... .....	Lieu de la pose / Emplacement : ..... .....
Adresse : ..... .....	Date : du..... au.....
Téléphone : .....	Signal  (2.50)

Signalisation : **CHF 20.-- /pièce**

Nombre de signaux :

### Conditions :

- Le matériel sera mis en place 72 heures avant l'événement (jours fériés non compris) par la Police Municipale.
- Le matériel est remis en parfait état.
- Le locataire s'engage en cas de constatation de défectuosité ou de disparition à la reprise du matériel, de supporter aux frais de remplacement.
- Pas de location possible durant les Promotions (fin juin), 1<sup>er</sup> août, Noël, Nouvel An et autres manifestations communales.

### **Remarques particulières :**

.....  
.....

Lieu et date :

Signature :

.....

---

### **RESERVE A LA POLICE MUNICIPALE**

Payé le : .....

CHF : .....